

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le lundi 12 mars 2018 à 19h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, maire,
M. Jonathan Héroux, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
M. Réal Delorme, conseiller,
Mme Annie Dussault, conseillère,

Absents : M. Éric Bossé, conseiller,

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2018-03-39

Il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine Martin,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 février 2018;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Suivi des dossiers;
7. Résolution ministre des Finances;
8. Banque d'heures Infotech – module Permis;
9. Salon d'artisanat;
10. Trans-Appel;
11. Adhésion d'Ulverton à Trans-Appel;
12. Adhésion de Val-Joli à la collecte organique;
13. Bell Mobilité – SAM;
14. Trio Desjardins 2018;
15. Fonds FTQ;
16. Programme AgriEsprit;
17. Formation SNC Lavalin;
18. Résolution - Plan d'intervention modifié;
19. Questions de l'assemblée;
20. Affaires nouvelles;
20.1 ;
21. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2018

2018-03-40

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 12 février 2018;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine Martin,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 février 2018, et que le procès-verbal du 12 février 2018 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

M. Daniel Héroux propose de passer en revue les documents d'appel d'offres en prévision de travaux des rues Dandenault et Beauregard, et il émet des recommandations et des mises en garde concernant le choix des entrepreneurs pour réaliser les travaux.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2018-03-41

Il est proposé par le conseiller Jonathan Héroux,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 12 mars 2018, telle que modifiée, pour un montant de 61 033.34\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #201700050 à #201800085), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. RAPPORT DES COMITÉS

M. Paquette fait rapport de la prolongation accordée par le ministère de la famille pour la réalisation de la Politique Familiale qui devrait être complétée au cours des prochaines semaines.

6. SUIVI DES DOSSIERS

M. Grilli fait un suivi sur la réponse des avocats concernant un éventuel recours de la municipalité.

M. Grilli fait également un résumé de ses demandes d'information au sujet de l'achat ou la location de portables pour le conseil.

7. RÉOLUTION MINISTRE DES FINANCES

2018-03-42

Attendu que, conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite ;

Attendu que les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

Attendu que l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

8. BANQUE D'HEURES INFOTECH – MODULE PERMIS

2018-03-43

Attendu que la municipalité a épuisé sa banque d'heures pour les services d'Infotech;

Attendu que le transfert des informations de l'ancien module Permis, au nouveau, requiert 14 heures;

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que la municipalité achète une nouvelle banque de 26 heures pour les services comptables et de formation au montant de 1 960\$ plus taxes.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

9. SALON D'ARTISANAT

2018-03-44

Attendu que la municipalité a reçu une demande de Mme Mireille Couture pour la tenue d'un salon d'artisanat à la salle communautaire de Lawrenceville le 5 et 6 mai 2018;

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,
Appuyé par le conseiller Jonathan Héroux,

Que la municipalité autorise la tenue d'un salon d'artisanat à Lawrenceville le 5 et 6 mai 2018;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

10. TRANS APPEL

2018-03-45

Attendu que la municipalité désire se prévaloir des services d'un transport adapté et de accompagnement;

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que la municipalité de Lawrenceville accepte que la Ville de Windsor soit désignée organisme mandataire du service de transport adapté tel que stipulé initialement dans le protocole d'entente;

Que la municipalité accepte que la Ville de Windsor délègue à l'organisme sans but lucratif Trans-Appel l'organisation du service de transport adapté;

Que la municipalité accepte d'adhérer au service de transport adapté pour l'année 2018 et de payer la quote-part qui s'établit à 3,85 \$ par personne pour un montant total de 2 425.50\$;

Que la municipalité accepte la tarification suivante pour chacun des déplacements des personnes admises pour l'année 2018 : déplacement local 3.25\$, déplacement à Sherbrooke 7.50\$;

Que la municipalité de Lawrenceville accepte les prévisions budgétaires 2018 de l'organisme Trans-Appel.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

11. ADHÉSION ULVERTON À TRANS-APPEL

2018-03-46

Attendu que la municipalité d'Ulverton souhaite adhérer au service de transport adapté dont la ville de Windsor est mandataire;

Il est proposé par le conseiller Réal Delorme,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la municipalité de Lawrenceville accepte que la municipalité d'Ulverton adhère au service de transport adapté de la Ville de Windsor dont la gestion est déléguée à l'organisme Trans-Appel.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

12. ADHÉSION DE VAL JOLI À LA COLLECTE ORGANIQUE

2018-03-47

Attendu que la municipalité de Val-Joli souhaite adhérer à l'*Entente intermunicipale en matière de gestion de matières organiques*, entente signée le 2 novembre 2016.

Attendu que l'article 9 de cette entente prévoit que toute municipalité qui entend y adhérer doit obtenir le consentement unanime des municipalités locales déjà parties à l'entente;

Attendu que l'article 9 de cette entente prévoit également que pour qu'une municipalité puisse y adhérer, toutes les municipalités locales parties à l'entente doivent autoriser par résolution une annexe contenant les conditions d'adhésion de la municipalité;

Attendu que l'Annexe B, adopté par la MRC le 21 février 2018, prévoit les conditions d'adhésion de la municipalité de Val-Joli à l'entente;

Attendu que la municipalité de Lawrenceville a étudié l'Annexe B et qu'il lui convient;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Jonathan Héroux,

Que la municipalité de Lawrenceville consente à l'adhésion de la municipalité de Val-Joli à l'*Entente intermunicipale en matière de gestion des matières organiques*;

Que la municipalité de Lawrenceville approuve l'Annexe B qui prévoit les conditions d'adhésion de la municipalité de Val-Joli à l'entente et consente à ce que cette annexe soit jointe à l'entente pour en faire partie intégrante;

Que copie de la présente résolution soit transmise à la municipalité de Val-Joli ainsi qu'à la MRC du Val-Saint-François

Que la municipalité de Lawrenceville prend acte que la municipalité de Val-Joli devient partie à l'entente dès que les conditions d'adhésion seront respectées.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

13. BELL MOBILITÉ - SAM

Des informations supplémentaires seront recueillies concernant l'offre de service proposé par le Service d'Achats Municipal (SAM).

14. TRIO DESJARDINS

2018-03-48

Attendu que la municipalité était signataire de l'entente TRIO Desjardins 2017;

Attendu que la municipalité reconnaît l'importance du projet TRIO Desjardins en raison de ses retombées favorables sur les jeunes de la municipalité;

Attendu que les Loisirs de Lawrenceville souhaiteraient pouvoir compter sur trois participants pour le SAE 2018;

Il est proposé par le conseiller Réal Delorme,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la Municipalité participe au projet TRIO Desjardins 2018;

Que la municipalité demande pour un nombre d'étudiants subventionnés de 3 pour le projet TRIO Desjardins 2018.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

15. FONDS FTQ

2018-03-49

Attendu que les employés de la municipalité souhaitent avoir accès à un plan d'épargne prélevé automatiquement sur le salaire;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Jonathan Héroux,

Que la Municipalité permette à ses employés de cotiser à des programmes d'épargne;

Que les cotisations soient assumées entièrement par les participant;

Que la municipalité prenne en charge la gestion des prélèvements et des remises.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

16. PROGRAMME AGRIESPRIT

La municipalité va étudier la possibilité de déposer une demande d'aide financière au programme AgriEsprit.

17. FORMATION SNC LAVALIN

2018-03-50

Attendu que la firme SNC Lavalin offre une formation sur les enrobés le 21 mars 2018 à Montréal;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la Municipalité procède à l'inscription de Derek Grilli pour assister à la formation sur les enrobés;

Que les frais de participation 245\$ et de déplacement soient payés par la municipalité;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

18. RÉOLUTION PLAN D'INTERVENTION MODIFIÉ

2018-03-51

Attendu que la municipalité a fait réaliser son plan d'intervention par la firme EXP en 2016-2017;

Attendu que le ministère des affaires municipales et de l'organisation du territoire a demandé des modifications au plan d'intervention;

Attendu que le plan d'intervention a été modifié conformément aux demandes du MAMOT;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Héroux,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la Municipalité adopte le plan d'intervention modifié daté du 16 février 2018;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

19. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de questions de l'assemblée.

20. AFFAIRES NOUVELLES

20.1

21. LEVÉE DE LA SÉANCE

2018-03-52

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Jonathan Héroux, à 20h30, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

François Paquette, directeur général